



Demande de raccordement au réseau d'eau potable ou modification du branchement

Le Service des Eaux est seul habilité pour effectuer les travaux de raccordement au réseau public d'adduction d'eau sur les communes de Mulhouse, Brunstatt, Didenheim, Eschentzwiller, Habsheim, Illzach, Lutterbach, Morschwiller-le-Bas, Pfastatt, Reiningue, Riedisheim, Rixheim, Sausheim, et Zimmersheim.

Je soussigné :

RIB obligatoire pour Particulier ou Extrait de K-BIS pour Société ou SCI

Demeurant :

Code Postal : Commune :

☎ Privé : ☎ Professionnel :

Courriel :@.....

Agissant en qualité de ⁽¹⁾ : Propriétaire Syndic de Copropriété Autre :

Demande le raccordement au réseau de conduites d'eau pour l'immeuble sis :

Adresse : **Commune :**

RENSEIGNEMENTS ET PIECES A FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

- plans de situation, masse, et du sous-sol de l'immeuble
- **un plan indiquant l'emplacement du regard à compteur** (cotation et niveau définitif)
- les éventuels aménagements (piscines, arrosages automatiques, réseaux souterrains)
- **une copie de l'acte notarié** stipulant une **servitude de passage de réseaux** sur un terrain voisin dans le cas échéant accompagné des plans y afférents
- le nombre de points d'eau ou le débit foisonné instantané :

	Evier	Lavabo	Baignoire	Douche	WC reservoir	WC robinet	Lave vaisselle	Machine à laver	Poste d'eau	Jardin Cour	RIA
Nb											

ou

Débit foisonné instantané : l/s.

Date :

Signature :

Formulaire à déposer à la mairie de la commune concernée hors Mulhouse

AUTORISATION DE RACCORDEMENT

À compléter par la Mairie du lieu de l'immeuble hors Mulhouse

Commune de

Accordée le

Visa du Maire

A soumettre à la redevance d'assainissement : OUI NON

(1) Rayer la mention inutile.